



# Prévoyance professionnelle: principales nouveautés pour 2025

Retrouvez ici **en tant que personne assurée** les principaux faits et chiffres concernant votre prévoyance professionnelle.

## Chiffres-clés actuels

### Rémunération des avoirs de vieillesse

En 2024, les avoirs de vieillesse des assurés seront rémunérés comme suit:

- Régime obligatoire LPP 2,70 %
- Régime surobligatoire 3,70 %

Le Conseil de fondation définit la rémunération à l'aide du modèle de rémunération, qui se base sur le taux de couverture et la performance des placements de la Fondation. Elles sont présentées en bref sous «Téléchargements».

Pour l'année 2025, la rémunération de l'ensemble des avoirs de vieillesse est provisoirement fixée à 1,25%. En fonction de la performance des placements et du taux de couverture, le Conseil de fondation décidera en fin d'année de la rémunération définitive pour 2025. Le taux d'intérêt minimal LPP légal pour la part obligatoire des avoirs de vieillesse est de 1,25% pour 2025.

### Taux de conversion à partir de 2025

De 2025 à 2029, AXA Fondation LPP Suisse romande introduira progressivement un taux de conversion unique enveloppant de 5,6% pour les hommes et les femmes âgés de 65 ans. Elle renforcera ainsi l'équité intergénérationnelle et assurera la stabilité et l'attractivité à long terme de la Fondation.

	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Taux de conversion Régime oblig.</b>	6,55%	6,30%	6,05%	5,80%	5,60%
<b>Taux de conversion Régime suroblig.</b>	5,50%	5,50%	5,55%	5,55%	5,60%

Les taux de conversion s'appliquent aux femmes et aux hommes à l'âge de 65 ans.

En cas de départ à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier, c'est toujours le taux de conversion de l'année précédente qui s'applique.

Informations complémentaires sur le taux de conversion:

[AXA.ch/fondation-lpp-suisse-romande](https://www.axa.ch/fondation-lpp-suisse-romande)

### Savez-vous à combien s'élèvera votre rente de vieillesse?

Sur [myAXA](https://myaxa.ch), vous pouvez à tout moment simuler votre future rente de vieillesse et en savoir plus sur votre prévoyance vieillesse.

### Relèvement de l'âge de référence pour les femmes

Dans le cadre de la réforme AVS 21, l'âge de référence pour les femmes est progressivement relevé de 64 à 65 ans et harmonisé avec celui des hommes. Le même ajustement se fera dans la prévoyance professionnelle (LPP). La première hausse aura lieu en 2025. Et à partir de 2028, l'âge de référence sera finalement le même pour toutes et tous. Pour les femmes des générations transitoires, les âges de référence respectifs sont indiqués ci-dessous. L'âge de référence en vigueur actuellement figure dans le certificat de caisse de pension 2025.

Année	Femmes nées en	Âge de référence
2024	1960	64 ans
2025	1961	64 ans et 3 mois
2026	1962	64 ans et 6 mois
2027	1963	64 ans et 9 mois
2028	1964 et après	65 ans

### La vue d'ensemble de la prévoyance: myAXA pour le personnel

Simuler sa rente de vieillesse, identifier des lacunes de prévoyance, verser un montant dans sa caisse de pension ou effectuer un retrait, et garder constamment une vue d'ensemble sur ses prestations: c'est possible grâce à notre portail en ligne [myAXA](https://myaxa.ch) pour le personnel. Vous n'avez pas encore de compte? Demandez sans tarder [votre code d'accès personnel](#) et découvrez vos possibilités en matière de prévoyance vieillesse.

## Autres nouveautés concernant votre Fondation

### Élections pour le renouvellement complet du Conseil de fondation

Des élections pour le renouvellement complet du Conseil de fondation ont eu lieu en 2024. Tous les membres actuels du Conseil de fondation se sont représentés pour le mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028 et ont été réélus. La composition actuelle du Conseil de fondation peut être consultée à tout moment sur Internet.

### Adaptation des documents de la Fondation

Le Conseil de fondation a procédé à diverses adaptations dans les documents de la Fondation. Les principales sont résumées dans le [mémento](#). Les documents actuels sont disponibles en ligne sous «Téléchargements».

### Site Web remanié

En 2024, le site Web de la Fondation a été remanié. Vous trouverez désormais l'ensemble des formulaires et des documents de la Fondation à la section «Téléchargements», et sous «Chiffres-clés et actualités», vous trouverez les principales nouveautés tout au long de l'année et un aperçu mensuel des chiffres-clés les plus récents.

## Vous trouverez l'ensemble des informations et des documents en ligne:



Portrait de la  
fondation



Chiffres-clés et  
actualités



Télécharge-  
ments